

Trois ans de Contrat sur l'Huveaune, et un bilan

Des actions concrètes ont amélioré la qualité du cours d'eau. Suffisamment ?

Des actions ont été menées d'après d'entreprises, d'agriculteurs, et la qualité de l'eau s'est améliorée", estimait Estelle Fleury, directrice du Syndicat intercommunal de l'Huveaune, lors de la présentation du bilan provisoire de la phase 1 (2015-2017) du Contrat de rivière du bassin-versant de ce cours d'eau, présentation qui s'est tenue mercredi au Centre de congrès Agora d'Aubagne.

"85 % des actions ont été engagées"

Créé en 2015, ce Contrat a pour objectifs d'améliorer la qualité des eaux et des milieux naturels aquatiques, de gérer les ressources en eau, le ruissellement et les inondations, et de mettre en place une gestion locale concertée du bassin-versant. "Depuis 2015, nous avons lancé un programme d'une soixantaine d'actions et 85 % d'entre elles ont été engagées, s'est réjouie Estelle Fleury. Le point positif est que nous avons développé des actions multithématiques. Quant à l'aspect négatif: il est de plus en plus compliqué de construire nos montages financiers." Un problème récurrent dans nombre de structures...

Si les élus et professionnels présents mercredi se félicitaient de l'amélioration de la qualité de l'eau, les informations pré-



Le bilan d'étape du Contrat de rivière a été présenté mercredi au Centre de congrès Agora, à Aubagne. / PHOTO F.R.

sentées dans le bilan restent toutefois préoccupantes (lire ci-dessous).

"Quand on parle de la qualité de l'eau, l'on évoque aussi la qualité écologique du cours d'eau, le fait qu'il arrive à vivre, qu'il y ait des berges naturelles, rétorque

Gaëlle Berthaud, directrice de la délégation Paca-Corse de l'Agence de l'eau. Le Contrat a réussi à remettre cette rivière au cœur des préoccupations, elle est fréquentée et existe en tant que telle." Quant aux problèmes rémanents de pollution, le travail

sera poursuivi lors de la deuxième phase. Avec la particularité de voir la Métropole prendre part à ce Contrat de rivière à partir de l'année prochaine, comme le veut la loi. Affaire à suivre, donc...

François RASTEAU

EN CHIFFRES

- L'Huveaune prend sa source dans le massif de la Sainte-Baume à 590 m d'altitude, et se jette dans la Méditerranée à Marseille.
- Le cours d'eau fait 52 km, et plus de 90 km pour les affluents.
- La surface du bassin-versant est supérieure à 520 km².
- 27 communes sont concernées par tout ou partie de leur territoire, dans deux départements : les Bouches-du-Rhône et le Var.
- Le bassin-versant abrite plus d'un million d'habitants.
- La signature du Contrat de rivière a eu lieu le 28 octobre 2015 à Aubagne.
- La programmation financière de la première phase du contrat de rivière (2015-2017) est de 17,68 M€.
- Une soixantaine d'actions ont été lancées en 2015.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

À l'occasion du bilan provisoire de la phase 1 (2015-2017) du Contrat de rivière de l'Huveaune, l'on apprend à propos de la qualité des eaux superficielles et des sédiments, que le "bilan oxygène pénalise très souvent l'état écologique", "des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et un insecticide sont retrouvés de manière récurrente dès Auriol", "quatre stations sont déclassées par le paramètre ammonium et/ou nitrite et quatre par le paramètre phosphore et/ou phosphate", que l'on trouve "une charge bactériologique importante", et l'on constate la présence dans les sédiments "d'une forte présence de HAP" ainsi que "des traces de micropolluants métalliques". Pour réduire ces pollutions, des actions ont été menées, comme l'extension de la station d'épuration d'Auriol - Saint-Zacharie ou le projet de construction d'un système d'assainissement collectif au hameau du Pigeonnier, à la Bouilladisse. Par ailleurs, "45 entreprises ont été diagnostiquées et sensibilisées" sur les zones des Paluds, Napollon et Saint-Mitre, et des investissements ont été réalisés chez deux d'entre elles.

F.R.

714614

DU 1^{ER} AU 21 DÉCEMBRE

CRÉDIT D'IMPÔTS

NOËL AVANT L'HEU
pour l'achat et la pose de vos menuiseries

Les transferts à la Métropole dans le collimateur du conseil

Quatre délibérations ont accaparé le menu du dernier conseil municipal, programmé dans l'urgence pour parer "aux sommations de la Métropole", selon les propos du maire Pierre Mingaud.

L'édile de la cité du Pennelus a ouvert la séance en souhaitant "la bienvenue" au nouveau conseiller municipal, Stéphane Casterot. Ce dernier, âgé de 45 ans, en septième position sur La Liste du Village, remplace l'élu d'opposition démissionnaire, Christophe Szabo de Edelenyi, occupé désormais au développement de son entreprise. Il prend aussi sa place dans les commissions auxquelles il siégeait.

Des compensations qui seront revues à la baisse

Quant à la diva de la soirée, la fameuse Métropole Aix Marseille Provence, elle a eu droit à son mercato. Et voici les transferts prévus au 1^{er} janvier 2018: Tout d'abord "la poursuite et l'achèvement de la procédure de révision du plan d'occupation valant élaboration du plan local d'urbanisme, suite au transfert de la compétence de la commune en matière de PLU vers cette même Métropole". Ainsi que, "l'approbation des conventions de gestion relatives aux diverses compétences de la ville de La Penne-sur-Huveaune".

Le premier magistrat pennois n'a rassuré personne en exposant que "la Commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect) travaille, en étroite collaboration avec les 92 communes, pour chiffrer de la



Le maire, Pierre Mingaud, a dénoncé les errements de la Métropole Aix Marseille Provence.

/PHOTOS Y.T.

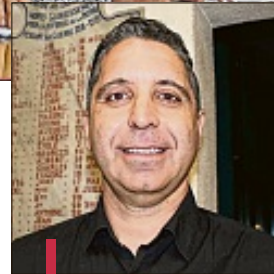
manière la plus précise les moyens financiers consacrés par les communes pour l'exercice de ces compétences. Ces montants, soit pour nous 1,9 million d'euros, seront déduits de notre attribution de compensation. A ce jour, les travaux de cette commission ne sont pas achevés, de ce fait, certains chiffrages, dans des domaines plus complexes, ne seront finalisés qu'en 2018".

Du coup, il a ajouté que "la Métropole est consciente que ces délais sont impossibles à tenir. Dans les faits, nous transférons des compétences à la Métropole, et cette dernière nous demande... de continuer à les exercer à sa place, afin de garantir la

continuité du service public". Il a ironisé en lançant: "On transfère et on nous les retransfère". Vive la Métropole en quelque sorte! En tout cas, bonne nouvelle, puisque Pierre Mingaud a appris que Jean-Claude Gaudin lui a affirmé "garantir pour 2018 la compensation". Mais après?

L'élu de la majorité, Christian Presutto, a pris la parole à son tour pour dénoncer, "ce qui se met en place, ce n'est ni plus ni moins que des Euro métropoles. Nous sommes soumis à se conformer à un système qui broie".

Quand on apprend que le synthétique du stade Germain Ca-



Prenant la place de Christophe Szabo démissionnaire, Stéphane Casterot a participé à son premier conseil municipal.

moins au du plomb dans l'aile, et que les transports Mobi Métropole ne viennent pas sur la commune sous prétexte que La Penne-sur-Huveaune fait partie du Conseil de territoire du pays d'Aubagne. Ça promet...

Yves TORINO